

SYNTHÈSE de la contribution
du Conseil de développement de la Métropole de Lyon
à l'élaboration du Schéma directeur des énergies (**SDE**)

Transition énergétique : comment promouvoir l'appropriation des enjeux et l'action de la Société civile ?



En 2015, dans le prolongement de son Plan Climat Énergie Territorial (PCET) voté en février 2012, la Métropole de Lyon a initié une démarche visant à construire une stratégie énergétique métropolitaine à l'horizon 2030. Il s'agit d'élaborer d'ici le printemps 2018 un « Schéma directeur des énergies » ou SDE, favorisant la mise en œuvre d'une politique territoriale de transition énergétique solide et partagée.

Après la réalisation d'un diagnostic énergétique territorial, la démarche se poursuit par l'élaboration partenariale de scénarios énergétiques. Pourquoi scénariser ? Pour identifier la diversité des évolutions possibles du système énergétique métropolitain à l'horizon 2030. C'est dans ce contexte que la Métropole de Lyon a saisi le Conseil de développement le 23 mars 2017 afin qu'il apporte son ressenti citoyen du sujet.

Comment favoriser l'appropriation citoyenne des enjeux de la transition énergétique ? À quelles conditions la Société civile peut-elle contribuer à une maîtrise des consommations d'énergie ? Quelles sont ses attentes ? Pour répondre à ces questions, le Conseil de développement est allé à la rencontre de trois familles d'acteurs au printemps 2017. Cette démarche l'a conduit à rédiger une contribution dont voici les principaux messages.

UNE APPROCHE BASÉE SUR L'EXPÉRIENCE DE TROIS FAMILLES D'ACTEURS...

Convaincu de la nécessité de partager la réflexion sur la stratégie énergétique métropolitaine avec la Société civile, le Conseil de développement (CdD) a opté pour une méthode de travail originale :

- **S'appuyer sur le quotidien de grandes familles de consommateurs** qui peuvent devenir, par leur prise de conscience, leurs mobilisations et leurs usages, des « consom'acteurs » visant une consommation d'énergie sobre et efficace. En raison de leur importance et de leur potentiel d'action, le choix s'est porté **sur la jeune génération, les petites et moyennes entreprises et les ménages**. Ces trois familles d'acteurs ont participé à cinq ateliers organisés par le CdD dans des lieux engagés dans les enjeux de la transition énergétique.
- **Penser la transition énergétique en termes d'évolution progressive des pratiques et des usages**, et non seulement sous l'angle technique.

... ET ENRICHIE DE LA CONNAISSANCE ET DU VÉCU DE PERSONNES EXTÉRIEURES AU CDD

- Le CdD a conduit également **une vingtaine d'entretiens préalables avec des personnes ressources extérieures**, des professionnels ayant un rôle à jouer dans la transition énergétique.
- Le CdD a choisi aussi d'**élargir la réflexion à l'ensemble des parties prenantes**, les consom'acteurs mais aussi les gestionnaires de réseaux et fournisseurs d'énergie, les bailleurs sociaux, les associations de locataires, copropriétaires ou d'entreprises, les représentants d'organismes consulaires, les services de la Métropole de Lyon, les autres collectivités, l'État... C'est pourquoi les ateliers ont été ouverts largement : **120 participants extérieurs engagés dans la thématique ont échangé avec les 60 membres du CdD** impliqués dans la démarche.
- Le CdD s'est aussi appuyé sur **des travaux précédents** en lien avec un autre pilier de la transition écologique : l'économie verte et circulaire.

La contribution relayant les enseignements de cette démarche a été rédigée collectivement pendant l'été 2017 par un Comité de rédaction composé de membres du CdD, animateurs du Comité de pilotage créé à cette occasion.

Elle a été validée par le CdD en séance plénière le 14 septembre 2017 et remise à la Métropole de Lyon avant son élaboration de scénarios énergétiques, étape préalable à la définition de sa stratégie énergétique début 2018.

Le Conseil de développement de la Métropole de Lyon ?

*Constituée en 2001, le Conseil de développement est une instance consultative. 200 membres, citoyens volontaires et issus de la Société civile organisée, composent et font vivre cet espace de dialogue et de réflexion. À la demande de la Métropole ou de son propre chef, le CdD explore des domaines de l'action publique : du numérique au vieillissement de la population, de l'économie sociale et solidaire à la culture.... Si ses méthodes sont variées, son travail s'appuie toujours sur quatre principes : **écouter, débattre, proposer et relier**. Son rôle, via notamment l'élaboration de contributions, est double : être force de proposition auprès de l'institution et favoriser le croisement des engagements civiques sur le territoire.*

À L'ÉCOUTE DE TROIS FAMILLES D'ACTEURS

La jeune génération

L'énergie, un bien commun à s'approprier pour sauvegarder la planète

« Je fais attention quand j'ai le temps »

« Une voiture, mais à moi !
Je ne partage pas »

« Plus je grandis,
plus je me sens concerné »

« Créons une bourse
de données citoyennes
énergétiques »

L'enjeu d'appropriation de la transition énergétique est une des clés de l'action. C'est pourquoi le CdD a choisi de rencontrer des acteurs déterminants pour l'avenir : la jeune génération. Ces échanges visaient à connaître leurs approches et leurs regards sur la question énergétique. Ils ont permis d'identifier un réel besoin d'information et d'appropriation car le savoir théorique est encore difficilement relié aux gestes du quotidien. L'importance du sujet et la nécessité d'adopter de nouvelles pratiques ne sont pas encore pleinement perçues par les plus jeunes d'entre eux. Les jeunes adultes se montrent en revanche plus sensibilisés et mieux informés des actions susceptibles de donner corps à la transition énergétique.

Le CdD a approché la jeune génération à deux moments de son parcours de vie : au collège, par l'intermédiaire du Conseil métropolitain des jeunes (COMET), et au début de leur vie d'adulte, en réunissant près d'une quarantaine de jeunes de 15 à 30 ans engagés dans le Service civique, le réseau d'éducation populaire et des associations citoyennes.

POUR LA TRÈS JEUNE GÉNÉRATION : BIEN CONNAÎTRE ET COMPRENDRE CE QUI EST BON POUR LA PLANÈTE

- Un besoin d'(in)formation sur la question énergétique (cf. proposition 1)...
- ...à resituer dans le thème plus global du développement durable, avec les nouvelles pratiques de partage et de mutualisation que cela implique (cf. proposition 2).

POUR LES JEUNES ADULTES : FAVORISER LA RÉAPPROPRIATION DE L'ÉNERGIE COMME BIEN COMMUN

- Grâce à la participation active des réseaux d'éducation populaire et d'économie sociale et solidaire dans leur diversité (centres sociaux, entrepreneurs sociaux, fab labs, tiers lieux...) dans des projets visant la maîtrise énergétique des ménages, mais aussi des entreprises (cf. proposition 5).
- Par la mise en place de projets participatifs de production et d'autoconsommation d'énergie renouvelable, co-construits par les citoyens et les acteurs du territoire (cf. proposition 4).
- Par le recours à des méthodes ludiques et collectives pour favoriser la mobilisation (cf. proposition 6).
- Par l'open data et la mobilisation de données énergétiques citoyennes (cf. proposition 3).



Les petites et moyennes entreprises

L'énergie, un enjeu de développement économique et de l'emploi aussi

« Être créatif et pragmatique »

« C'est aussi l'affaire de tous les salariés »

« Mesurer, mesurer et encore mesurer »

« Partager le risque financier »

Face au défi énergétique, les PME et chefs d'entreprises en zones d'activités sont confrontés à de nombreuses interrogations : comment mieux maîtriser l'énergie ? Comment partager les ressources énergétiques distribuées et produites ? Comment faire face aux transformations suscitées par la transition énergétique (aménagement des zones, fonctionnement de leurs entreprises...) ?

Dans les locaux de l'association du Club des chefs d'entreprises de la zone industrielle de Meyzieu, le CdD a réuni l'ensemble des parties prenantes de la transition énergétique : industriels, gestionnaires de réseaux, distributeurs et fournisseurs d'énergie, organismes consulaires, Métropole... Les échanges ont permis d'identifier les attentes des PME, mais aussi les freins et les leviers d'action des expériences déjà menées.

UN PRÉALABLE : SOUTENIR LES INITIATIVES ET LA MISE EN RÉSEAU DES ENTREPRISES EN TENANT COMPTE DES « CULTURES ÉNERGIE » DE CHACUN

- Miser sur les nouvelles pratiques et les nouvelles mutualisations possibles : être informé par la pédagogie de l'exemple (que font les pairs, échanges interclubs d'entreprise) ; par une bonne compréhension des données et de leur utilisation (cartographie et outils de mesure de la réalité des consommations) et des articulations entre réseaux locaux et grands réseaux ; par une mutualisation des certificats d'économies d'énergie à l'échelle d'une zone (cf. propositions 7, 8 et 12).
- Développer ces démarches partenariales selon la culture d'entreprise : projets de long terme, évalués dans la durée, tenant compte des caractéristiques de chacune des zones considérées et portés par l'ensemble du personnel dûment formé (cf. proposition 9).

AU MOMENT DE LA RÉALISATION DES PROJETS : ÊTRE MIEUX INFORMÉ DES ACTIONS ET MISSIONS DES PARTIES PRENANTES

- Soutenir les entreprises dans l'élaboration d'un diagnostic puis d'un cahier des charges de partenariat - offreur d'une solution globale, incluant la dimension ressources humaines et organisation au même titre que la dimensions technologique - en coordonnant les différents acteurs (publics ou privés) concernés par une perspective de maîtrise de l'énergie et d'écologie industrielle territoriale à l'échelle de telle ou telle zone d'activités (cf. proposition 11).
- Envisager la mise en place de Délégués Énergie (*Energy Officers*) qui seraient chargés de l'animation de tels projets à l'échelle des grands secteurs territoriaux (cf. proposition 10).



Les ménages

Un habitat sobre en énergie et une consommation raisonnée pour préserver budget et confort

« Penser dès la conception à la mesure et au suivi des consommations »

« Il est possible d'économiser si on comprend sa facture »

« On ne peut agir dans des passoires thermiques »

« On ne peut pas faire quand on ne sait pas. Quand on sait, cela nous rend service »

Le secteur résidentiel représente environ 30 % de la consommation d'énergie totale dans la métropole. Les ménages peuvent donc potentiellement agir sur les questions énergétiques. Mais celles-ci sont encore trop souvent abordées de manière partielle : sous l'angle purement technique ou sous l'angle des habitudes de consommation. Le CdD a fait le pari d'envisager des démarches articulant une évolution des comportements et des actions sur l'habitat.

Au cours de deux ateliers, le CdD a réuni l'ensemble des parties prenantes à la maîtrise de l'énergie dans l'habitat (aménageurs, promoteurs, bailleurs sociaux et privés, locataires, conseils syndicaux de copropriétés) et chaque habitat a été considéré (construction neuve, parc ancien candidat à la rénovation, logement social et privé). Les échanges se sont appuyés sur des expériences locales, relatées par des parties prenantes elles-mêmes.

UN PRÉALABLE : CONSIDÉRER IMPÉRATIVEMENT BÂTI ET USAGES ET VISER L'ENSEMBLE DU PARC

- L'action sur le bâti et l'apprentissage des usages éco-responsables sont indissociables, de même que l'approche par la technicité et celle sur les comportements.
- Viser l'ensemble du parc, en commençant par les segments les plus énergivores du parc existant et le neuf (logement social et privé) (cf. proposition 13).

DE LA CONCEPTION À LA RÉALISATION, ACCOMPAGNER LES HABITANTS-OCCUPANTS PAR...

- Le développement de méthodes interactives et collaboratives à l'intention des familles et des ménages pour promouvoir la maîtrise énergétique : informer par les pairs, développer le rôle d'« ambassadeurs », recenser et renforcer l'accompagnement par des « facilitateurs » (cf. proposition 15).
- L'engagement de tous les professionnels de l'habitat et du logement dans une charte déontologique négociée avec les pouvoirs publics. Plus particulièrement les bailleurs pour les logements sociaux, et les syndicats en lien avec les conseils syndicaux pour les copropriétés (cf. proposition 17).
- La clarification de l'action de l'ensemble des intervenants dans la chaîne de l'information puis du conseil en matière de rénovation et/ou maîtrise énergétique (dont l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat, porte d'entrée la mieux identifiée), de manière à assurer une appropriation de cette information puis un accompagnement opérationnel de tout projet de cette nature (cf. proposition 16).
- En suivant dans la durée toute opération de construction ou rénovation de l'habitat ou toute action de maîtrise de consommation énergétique ou d'écogestes (cf. proposition 14)

Pour les **ENTREPRISES** comme pour les **MÉNAGES**

ASSOCIER TOUS LES ACTEURS : En tenant compte des spécificités des initiatives industrielles de long terme ou de l'habitat considéré (notamment dans les quartiers du Contrat Politique de la ville, sans pour autant restreindre l'action en direction des publics vulnérables aux seuls quartiers concernés). Et en lançant une réflexion sur la mobilisation des certificats d'économies en direction des projets éco-industriels et de l'habitat, y compris ceux dénommés énergie-précarité (cf. propositions 18, 19 et 20).





LES 20 PROPOSITIONS CONSTRUITES

regroupées en deux cycles d'act

INFORMER/ASSOCIER - INFORMER POUR ASSOCIER - INFORMER EN ASSOCIANT



Propositions émanant du focus sur la JEUNE GÉNÉRATION

- 1** Développer un véritable **programme d'éducation à l'école primaire** pour sensibiliser les jeunes enfants dès cette première période d'apprentissage à l'importance de la sauvegarde et valorisation de la nature pour permettre la meilleure vie en société et dans le monde.
- 2** Envisager un véritable **programme d'éducation en collège** pour définir une initiation à la question de la « mutualisation », de la « mise en commun(s) » de biens comme par exemple l'air, l'eau, la nature, l'énergie, mais aussi des biens matériels (voiture, machine à laver...).
- 6** Maximiser le recours à une **dimension ludique et collective** pour favoriser la mobilisation et la réussite de tout projet de maîtrise de l'énergie. Initier par exemple des Défis Entreprises à énergie positive au même titre que les Défis Familles à énergie positive, en élargissant l'expérimentation en cours dans la Métropole sur les « bureaux à énergie positive » à toutes les entreprises y compris industrielles.



Propositions émanant du focus sur les PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

- 7** Promouvoir des **relations interclubs** d'entreprises, avec échange d'expériences grâce notamment à une plateforme de mutualisation, car si les spécificités sont fortes, les approches peuvent tout à fait s'enrichir entre zones grâce à une même culture commune d'entreprise.
- 8** Pouvoir disposer d'un **état des lieux cartographique** des zones d'activités, avec leurs consommations énergétiques, de manière à mieux connaître et comprendre ces territoires, leurs acteurs, leurs besoins et opportunités.
- 9** Inciter à des **démarches partenariales en matière de maîtrise énergétique, et plus généralement d'écologie industrielle et territoriale**, en diffusant les expériences « pionnières » tout en tenant compte au mieux des caractéristiques de chacune des zones considérées.



Propositions émanant du focus sur les MÉNAGES

- 13** **Pour le bâti comme pour les usages, viser l'ensemble du parc**, en commençant par les segments les plus énergivores du parc existant et le neuf (logement social et privé). Lier autant que possible en permanence les deux objectifs (bâti et usages). Veiller à la simplicité des appareils, à l'articulation de ces deux dimensions (*hard* et *soft*). Approfondir l'analyse sur les aspects de financement et de trésorerie pour les différentes catégories de ménages.
- 14** **Suivre toute opération ou action de maîtrise énergétique dans la durée** : au moment de la conception, dans la méthode d'élaboration, lors de la mise en œuvre du projet, par le retour d'expérience.
- 15** Développer des **méthodes interactives et collaboratives** à l'intention des familles et des ménages pour promouvoir la maîtrise énergétique : informer par les pairs, développer le rôle d'« ambassadeurs », recenser et renforcer l'accompagnement par des « facilitateurs » (centres sociaux...).
- 16** Clarifier le **périmètre d'action et les missions de l'ensemble des acteurs intervenant dans la chaîne de l'information puis du conseil** en matière de rénovation et/ou maîtrise énergétique (dont l'ALEC, « porte d'entrée » la mieux identifiée), de manière à assurer une information « appropriée » puis un accompagnement « opérationnel » de tous les habitants-occupants (individus ou collectifs) désireux de s'engager dans un projet de cette nature.

AVEC LES TROIS FAMILLES D'ACTEURS

ion pour la conduite du changement

ACCOMPAGNER/RÉALISER - ACCOMPAGNER POUR RÉALISER - ACCOMPAGNER EN RÉALISANT



Propositions émanant du focus sur la JEUNE GÉNÉRATION

- 3** Considérer la **collecte et maîtrise des données comme « bien commun local »** et dans ce cadre soutenir la création d'une régie de **données énergétiques citoyennes** pour faciliter la réalisation d'innovations en matière de maîtrise des énergies. Veiller à faire converger cette démarche d'Open data avec la démarche de Big data en cours d'élaboration par la Métropole.
- 4** Favoriser la mise en place de **projets participatifs de production et d'autoconsommation collective d'énergie renouvelable** coconstruits par les citoyens et les acteurs du territoire. Cela permettrait d'amorcer une décentralisation de la production de l'énergie et agirait sur le développement économique local.
- 5** Veiller à la **participation active des réseaux d'éducation populaire et d'économie sociale et solidaire** dans leur diversité (centres sociaux, entrepreneurs sociaux, fablabs, tiers lieux...), dans tout projet de maîtrise énergétique, à destination des ménages mais aussi des entreprises.



Propositions émanant du focus sur les PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

- 10** Envisager la mise en place de **Délégués Énergie (Energy Officers)** qui seraient chargés de l'animation de tels projets à l'échelle des grands secteurs territoriaux de la Métropole, en lien avec les développeurs économiques et les chargés de liaison entreprises-emploi (CLEE) correspondants.
- 11** Travailler à un soutien des entreprises visant à l'**élaboration d'un diagnostic puis d'un cahier des charges de partenariat** - offreur d'une solution globale incluant une dimension organisationnelle et sociale autant que technologique - en coordonnant les différents acteurs (publics ou privés) concernés par une perspective de maîtrise de l'énergie et d'écologie industrielle à l'échelle de telle ou telle zone d'activités.
- 12** Penser à la forme de **mobilisation mutuelle possible des certificats d'économie d'énergie** qui seraient obtenus dans de tels projets pour aider au financement de ce soutien aux entreprises et à la mise en place de ces Délégués Énergie à l'échelle de la Métropole.



Propositions émanant du focus sur les MÉNAGES

- 17** Susciter l'engagement de **tous les professionnels de l'habitat et du logement dans une charte déontologique** négociée avec les pouvoirs publics, visant à ce qu'ils contribuent explicitement à la sensibilisation et mobilisation des bénéficiaires individuels potentiels et qu'ils renforcent les actions d'accompagnement en leur direction, en précisant/clarifiant le rôle de chacun (dont les bénéficiaires) dans les différentes phases (sensibilisation, décision, montage, suivi, évaluation) de tout projet.

En pratique, cet aspect pourrait être introduit ou renforcé dans les documents existants ou à établir **pour chaque catégorie d'acteurs** (bailleurs sociaux, syndicats en lien avec les conseils syndicaux...) plutôt qu'en promouvant une charte générale pour l'ensemble des acteurs.

- 18** Pour la **Métropole et ses services** : identifier la chaîne des acteurs (parties prenantes et facilitateurs) à considérer selon les problèmes abordés (bâti, usages) et les publics visés (ménages, publics précaires) et susciter l'harmonisation de leurs interventions (y compris par la collecte et l'agrégation des certificats d'énergie).
- 19** Inscrire explicitement l'**objectif de maîtrise énergétique dans le contrat de ville métropolitain** à l'occasion de son évaluation à mi-parcours, sans pour autant restreindre l'action en direction des publics précaires aux seuls quartiers concernés.
- 20** Mettre en place une **mutualisation spécifique des certificats d'économie d'énergie (CEE) - Précarité** pour contribuer au financement d'un service local d'intervention de maîtrise de l'énergie (dispositif SLIME) entre tous les acteurs concernés sur le territoire de la Métropole.

Des propositions de la Société civile à des → RECOMMANDATIONS POUR LA MÉTROPOLE

Les échanges du Conseil de développement avec trois familles d'acteurs, jeune génération, petites et moyennes entreprises et ménages, confirment leur intérêt pour la transition énergétique et la pertinence de diverses démarches concrètes visant une consommation plus sobre et efficace. Une chose est sûre : les prises de conscience progressent. Pour favoriser davantage le passage à l'action :

Deux cycles d'action décisifs

Une meilleure appropriation des enjeux énergétiques s'impose. Elle passe par la connaissance des ressources, des dispositifs et des interlocuteurs susceptibles de conseiller la Société civile et d'accompagner le changement. C'est pourquoi le Conseil de développement relaie et soutient deux logiques d'action dans lesquelles s'inscrivent toutes les propositions de la Société civile : « **informer pour associer, informer en associant** » et « **accompagner pour réaliser, accompagner en réalisant** ».

Trois chaînes d'interlocuteurs et « consom'acteurs » à identifier prioritairement

Pour chaque famille d'acteurs, **une chaîne de parties prenantes spécifiques doit être identifiée et mobilisée.** Spécifiques parce que chaque famille d'acteurs a des attentes, des contraintes et des pouvoirs d'agir différents dont il faut tenir compte. Et parce que les interlocuteurs, les leviers et les portages administratifs et financiers ne sont pas les mêmes.

Clarifier et faire connaître le « qui fait quoi » pour les PME en zones d'activités, pour les ménages en général et pour les publics précaires sont des conditions préalables à l'action.

La Métropole de Lyon, incitatrice et facilitatrice

Chacun a un rôle actif à jouer pour prendre part à la transition énergétique. Celui de la Métropole de Lyon pourrait consister à :

- **Donner envie**, en faisant de la pédagogie des enjeux de la transition énergétique et en soutenant les nombreux réseaux contribuant à cette sensibilisation ;
- **Développer la capacité d'agir de chacun**, en veillant notamment à la cohérence et à la lisibilité des services liés à l'énergie ;
- **Envisager un mode d'action publique métropolitaine « inter-délégations »** afin de penser ensemble les enjeux énergétiques, le développement solidaire, le cadre de vie, la compétitivité économique...

UNE LOGIQUE DE SERVICES POUR FAVORISER LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

« Faire avec » les parties prenantes plutôt que « faire pour », penser la complémentarité de son action avec l'existant, imaginer des services mieux adaptés aux usagers, créer les conditions favorables à l'action... Ces principes s'inscrivent dans **une logique « servicielle »** et semblent particulièrement porteurs pour mettre en œuvre la transition énergétique. Une opportunité à saisir pour la Métropole de Lyon au moment de l'élaboration de son Schéma directeur des énergies.



CONSEIL DE
DEVELOPPEMENT
GRAND LYON

RETROUVEZ la contribution du Conseil de Développement à l'élaboration du Schéma Directeur des Énergies (SDE) :

« Promouvoir l'action de la Société civile pour la maîtrise de l'énergie au sein de la Métropole lyonnaise » (septembre 2017)

<http://cdd.millenaire3.com>

Contacts : conseildedeveloppement@grandlyon.com

Responsable de publication
Anne-Marie Comparini, Présidente du CdD

Rédacteur en chef
Henri Jacot, Vice-Président du CdD

Coordination
DTP-DPDP-SPIC - Anne-Laure Garcin

Synthèse : Caroline Januel
Conception & mise en page
DTP-DPDP - Nathalie Joly

Impression Métropole de Lyon
© Grand Lyon / photos 1, 5 : E. Soudan / photos 2, 3, 4 : L. Danieire